

<https://cplittoralouest.catholique.fr/Creation-du-Fonds-St-Yves-a-Treguier.html>



Création du Fonds St Yves à Tréguier

- Communauté pastorale -



Date de mise en ligne : vendredi 1er février 2013

Date de parution : 1er février 2013

Copyright © Communauté pastorale du Littoral Ouest - Tous droits réservés

Création du Fonds St Yves à Tréguier

Un évènement majeur en ce début d'année pour Tréguier, le Trégor, le diocèse de Saint Briec, la Bretagne et les professions juridiques, le Fonds Saint-Yves sera officiellement lancé le 2 février à Tréguier.

Le lancement officiel du Fonds sera accompagné des interventions de Monseigneur d'Ornellas, évêque de Rennes et de Jacques Barrot, membre du Conseil constitutionnel.



Créé à l'initiative de Monseigneur Denis Moutel, évêque de Saint Briec et Tréguier, des associations « Denys de la Barde » et des « amis de Zant Erwan », le Fonds Saint Yves a pour vocation de faire vivre l'héritage spirituel, juridique et caritatif universel de Saint-Yves prêtre, avocat et ami des pauvres.

Le Fonds a pour objet d'engager, de soutenir et de conduire toute activité d'intérêt général visant à diffuser et à pérenniser l'héritage de Saint Yves, ainsi que toute activité d'intérêt général concourant à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine du Trégor. Le Fonds projette d'organiser chaque année, à Tréguier, des évènements en relation directe avec le message que nous a légué Saint-Yves, avec la participation de personnalités reconnues dans les domaines du droit ou de la théologie.